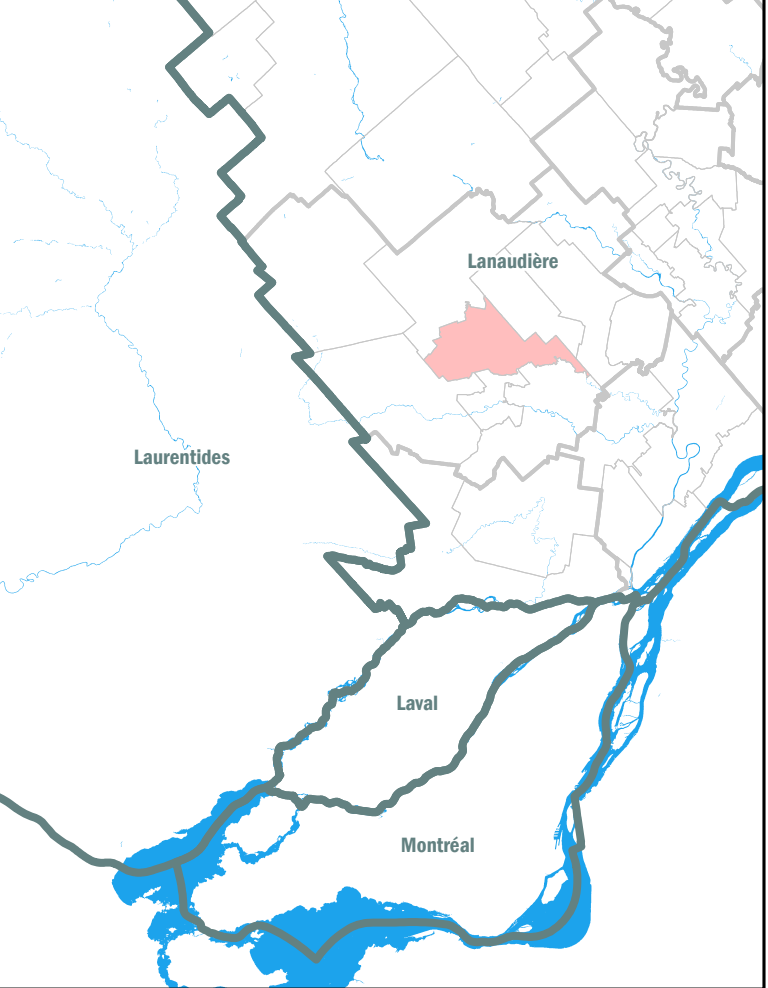


IMPORTANT - CETTE CARTE N'A AUCUNE VALEUR LÉGALE

La MRC de Montcalm et la municipalité de Saint-Esprit ne peuvent garantir la véracité, la précision et la mise à jour des données figurant sur la présente carte. Seul un arpenteur-géomètre est habilité en vertu de la loi à effectuer la délimitation de propriété et à réaliser des plans d'arpentage.



Éléments de bases

- Limite de lot
- Limite de la municipalité
- Périmètre d'urbanisation

Classe de route

- Autoroute
- Nationale
- Régionale

Contraintes naturelles

- Cours d'eau verbalisé MAPAQ
- Noyau de conservation
- Zone mouvement de terrain

Zone inondable de recurrence

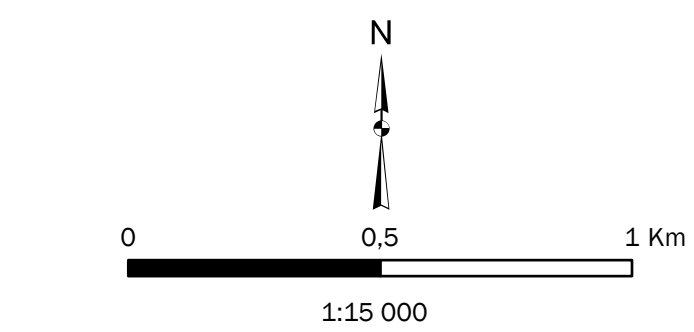
- 100 ans
- 20 ans

Contraintes anthropiques

- Étangs aérés
- Site de matériaux secs
- Ouvrage de prélèvement des eaux - catégorie 1
- Ouvrage de prélèvement des eaux - catégorie 2
- Ouvrage de prélèvement des eaux - catégorie 3
- Environnement sonore perturbé

Aire de protection des sources d'eau

- Immédiate
- Bactériologique
- Virologique
- Éloignée
- Noyau de conservation



Municipalité :

Saint-Esprit

Titre du plan :

Annexe B
Plan des contraintes

Propriété :

- Système de réf. géodésique : GCS North American 1983, NAD 83
- Projection cartographique : Mercator transverse modifiée
- Format : ACHÉ
- Dessiné par : Jérémie Tremblay
- Approuvé par : Jean-François Boileau
- Numéro : 025-117-68339
- Date d'exportation : 2025-08-14 20:37

Sources :

- Aire de protection, Municipalité de Saint-Esprit, 2021
- MELOPP 2023
- Matrice graphique, MRC de Montcalm 18 novembre 2024
- Cours d'eau verbalisé, MRC de Montcalm 2024
- Zone inondable, MRC de Montcalm
- Zone de mouvement de terrain adoptée au SAR RS01-2019
- Découpage administratif 1/20 000, MRNF 2024



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Réalisé par l'OBV L'Assomption

